L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES

NOUVELLE-ORLÉANS.
JEUDI MATIN, 29 JUILLET.

Echos des inondations et des orages.

Des renseignements que vient de recevoir le *Messager du Midi*, il résulte que l'orage du 8 courant qui a sévi dans la contrée et qui était mêlé de grêle, a pris naissance dans les Pyrénées, aux Corbières de l'Aude; il se serait dirigé de là vers Narbonne. A Fleury, il y a eu des dégâts importants.

De là, l'orage aurait pris la direction de Lespignan; et au sud, il ne se serait pas étendu au delà de Vendres, où il aurait occasionné des pertes sensibles.

De Béziers, il aurait suivi une ligne passant par Roujan, Espondilhan, Servian, Valros, Tourbes, Pézenas, Lézignan-la-Cèbe, Cazouls-l'Hérault, Saint-Pargoire et Montpellier.

La ligne qu'a suivie cet orage est d'une étendue considérable; heureusement que le rayon en est relativement étroit.

Les pertes sont très grandes et ne peuvent encore être évaluées.

On écrit de Lisieux, 10 juillet:

L'inondation est entièrement terminée; les déblaiements commencés se poursuivent activement et permettent d'apprécier les désastres, que l'on évalue déjà à plus de 4 millions.

Les usines ne pourront pas fonctionner avant un mois. On connaît sept victimes.

Les autorités ont montré un grand dévouement, ainsi que le bataillon du 129e de ligne, qui a rendu des services signalés.

Un comité de secours s'organise.

Le gaz ne pourra être rétabli que demain. La ville offre un aspect désolant.

L'imprimerie du *Lexovien* a été envahie par plus d'un mètre d'eau. Le journal paraît néanmoins ce soir et donne des détails très complets sur l'inondation.

On écrit d'Isigny, le 9 juillet:

Un train de marchandises portant des bestiaux a déraillé cette nuit au lieu dit des Sables, sur la limite des communes de Vernaison et d'Isigny. Ce déraillement a eu pour cause l'accumulation des sables entraînés par l'orage sur la voie remontant vers Lyon. Le chauffeur a été lancé sur la voie à la distance de vingt-cinq pas. Il a été horriblement blessé et l'on craint pour sa vie. Trois autres employés du chemin de fer ont été plus ou moins contusionnés. On a retiré les malheureux blessés de dessous les décombres accumulés des wagons. Les veaux qui se trouvaient dans le convoi se sont enfuis du milieu des débris et parcourent la campagne en poussant des cris lamentables. Les habitants les recueillent et les conduisent à la gare de Vernaison.

Une tempête terrible a sévi à Saint-Julien (Savoie). La récolte est perdue.

On lit dans le *Messager de Toulouse*:

Hier, 9 juillet, deux nouveaux cadavres ont été retrouvés rue Viguerie, 27, dans une maison dont on opérait le déblaiement. Ce sont les parents d'un muet bien connu dans le faubourg Saint-Cyprien.

1,300 ouvriers environ sont occupés aux démolitions du faubourg Saint-Cyprien.

Nous avons donné les noms des communes des environs de Genève qui avaient été ravagées par l'orage de mercredi dernier. Le *Journal de Genève* dit qu'aux villages déjà cités, il faut ajouter, sur la rive droite du Rhône, les villages de Dardagny et Russein, où il ne reste, pour ainsi dire, plus une grappe et plus une feuille de vigne; sur la rive gauche, Onex, Lancy, Carouge, Pinchat; puis, en dehors du canton, le bourg d'Annemasse et le coteau de Monthoux.

Sur ces deux derniers points, la violence de la tempête aurait dépassé toutes les proportions connues jusqu'à ce jour. Non-seulement la campagne y est complètement rasée, mais c'est à peine s'il reste encore une tuile sur les toits. Des personnes dignes de foi nous assurent que l'on a ramassé près d'Annemasse des grêlons de près de 800 grammes.

LES SYMPATHIES EN FAVEUR DES INONDÉS.

On lit dans l'*Echo universel*:

Le conseil des ministres s'est réuni aujourd'hui, samedi, à Versailles, sous la présidence de M. le maréchal de Mac-Mahon.

C'est toujours des inondés—on ne s'en étonnera pas—et de la répartition des sommes recueillies en leur faveur, qu'il a d'abord été question.

Le maréchal presse ce travail avec une sollicitude toute particulière, et le concours empressé du conseil ne lui fait pas défaut.

Sur les deux millions cinq cent mille francs reçus par le bureau organisé à la présidence sous le patronage de Mme la maréchale de Mac-Mahon, un million va être expédié avec affectation spéciale au département de la Haute-Garonne, le plus éprouvé de tous.

Nous lisons dans le *Temps* du 13 juillet:

Le montant des souscriptions versées à la présidence s'élève à 1,821,065 fr. 70 c.

Les souscriptions versées jusqu'à ce jour à la caisse centrale du Trésor public à Paris et aux caisses des trésoriers payeurs généraux dans les départements s'élèvent à la somme de 2,182,791 fr. 22 c.

Si l'on ajoute cette somme au montant de la liste ci-dessus, on obtient le total de 4,033,856 francs 92 centimes.

La souscription totale ouverte par le *Journal de Genève* s'élevait vendredi dernier à 23,592 francs.

Vendredi soir le lord-maire de Londres avait reçu 10,000 livres (250,000 francs) pour les inondés du Midi.

Jeudi, au Lyceum-Theatre, une représentation a été donnée au profit des inondés. Mme Batemen avait gracieusement prêté sa salle à cet effet. Mme Delaporte a joué dans l'*Autre motif*. M. Capoul a chanté dans le second acte de la *Fille de Mme Angot*. La soirée s'est terminée par un concert où ont chanté Milles Nilsson et Marie Rose.

Une nouvelle représentation au profit des inondés aura lieu à l'Opéra, dans les premiers jours d'octobre, avec le concours de Mme Adelina Patti.

Le *Figaro* annonce que Mme Patti ayant demandé à M. Halanzier de consentir à donner une nouvelle représentation, le directeur de l'Opéra a accepté cette proposition avec empressement.

Nous continuons de citer les chiffres des souscriptions recueillies par les journaux des départements:

Progrès du Tarn, 15,854 fr.;—Dépêche de Toulouse, 34,061;—Progrès libéral, 56,195;—Petit Lyonnais, 26,298;—Gironde, 71,561;—République du Midi, 15,286;—Midi, 29,919;—Courrier du Centre, 26,050;—Nouvelliste de Rouen, 46,517;—Indépendant des Pyrénées, 6,828;—Journal de Rouen, 31,436;—Courrier de Meurthe et Moselle, 3,013;—Mémorial de la Loire, 10,884;—Impartial dauphinois, 10,395;—Réveil du Dauphinais, 3,191;—Courrier de l'Aude, 2,450;—Journal de Vannes, 4,155;—Journal des Landes, 3,857.

Voici les souscriptions de quelques départements et d'un certain nombre de villes:

Comité départemental de secours de la Gironde, 516,073 fr.—Trésorerie générale de l'Hérault, 179,503.—Mairie de Nancy, 14,660.—Evêché de Nîmes, 25,625.—Trésorerie générale de la Seine-Inférieure, 17,349.—Mairie de Rouen, 45,739.—Mairie de Perpignan, 15,696.—Mairie de Lille, 83,475.—Trésorerie générale du Nord, 15,704.—Mairie de Brest, 6,035.—Mairie de Cherbourg, 6,019.—Mairie de Carcassonne, 1,056.—Préfecture de Carcassonne, 8,682.—Trésorerie générale de l'Aude, 5,158.—Mairie de Mont-de-Marsan, 1,998.—Mairie de Castel-sarrasin, 23,555.—Ville de Cette, 54,664.—Trésorerie générale du Gard, 46,000.

La *Gironde* a publié une lettre de cordiale sympathie pour la France que M. de Freiter-Reis, de Rio Janeiro, a adressée au maire de Bordeaux en lui faisant remettre la somme de 1000 fr. pour les inondés.

Les *Affiches alsaciennes* (de Colmar), du 11 avaient reçu jusqu'à samedi une somme de 15,703 francs pour les inondés du midi de la France.

Le *Journal de Genève* annonce que la souscription en faveur des inondés de France s'élevait samedi à 24,500 francs 75 c.

—Mardi dernier, raconte le *Conservateur de Saône-et-Loire*, une véritable pluie de fourmis ailées est tombée sur Châlon: la gare, la place du Chatelet-Saint-Cosme, Saint Laurent, et les Echavannes en étaient surtout couverts. Ces fourmis étaient de grosse taille et perdaient leurs ailes. Le *Conservateur* se demande si ce ne serait pas le remède tant cherché contre le phylloxera. Chacun sait, en effet, combien la fourmi est gourmande de pucerons.

—On écrit d'Epinal au *Journal de la Meurthe*:

Un singulier phénomène s'est produit dans les environs de Wittel lors des orages désastreux qui ont éclaté dans le courant de juin. Un muet de naissance, âgé de quarante ans, a parlé par suite d'un violent coup de tonnerre. Ce n'est pas, du reste, la première fois qu'une violente émotion a pu rendre la parole à quelqu'un qui en était privé.

A nos Abonnés des campagnes.

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même, depuis le 1er janvier 1875, d'après la nouvelle loi du Congrès, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'intérieur. C'est donc à ces derniers, à qui leur poste locale ne pourra plus rien réclamer, de nous rembourser, ou de nous payer le port en même temps que le prix de l'abonnement.

Le port est de 10 cents par mois, pour l'édition quotidienne, et de 25 cents par an pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste ainsi que nos agents devront donc se faire payer ce montant additionnel et nous le transmettre en même temps que le prix de l'abonnement.

APPEL
EN FAVEUR
des victimes de l'inondation dans le Midi de la France.

Il y a un mois à peine, les rapports reçus du Midi de la France, annonçaient que les récoltes présentaient une apparence magnifique et tout semblait promettre à cette région une année prospère et heureuse. Hélas! Quelques jours ont suffi pour couvrir d'un voile de deuil les riantes vallées qu'arrosent la Garonne, le Tarn et l'Adour. Aux dégâts déjà considérables occasionnés, au commencement du mois de juin, par des pluies torrentielles, est venue s'ajouter une effroyable dévastation produite par une inondation, dont il n'y a pas d'exemple dans les temps modernes. Une fonte prématurée des neiges a déversé dans tout le bassin de la Garonne et de l'Adour, des montagnes d'eau qui, s'ajoutant aux flots déjà débordés des rivières, ont jeté partout la ruine et la mort. Les dépêches télégraphiques ne nous donnent, sans doute, qu'une idée imparfaite de la désolation qui a remplacé dans les villes, les villages et les campagnes la joie et l'espérance.

Pour que des quartiers d'une grande ville, des ponts en pierres comme ceux de Toulouse et de Tarbes, des villages entiers aient été détruits par les eaux, il faut que le fléau ait eu une puissance dévastatrice sans précédents, et le cœur se serre à la pensée des ravages et des ruines que les flots ont causés sur leur passage.

Cette catastrophe inattendue a pris les proportions d'une calamité nationale. Le chef de l'Etat, l'Assemblée et les populations de toutes les parties de la France ont noblement répondu aux cris de détresse qui leur arrivaient des régions inondées. Mais le désastre est incalculable et il ne pourra être réparé que partiellement par les contributions publiques et particulières.

Plusieurs milliers de personnes ont péri et bien des familles vont rester sans soutien. Cent milles personnes, nous dit une dépêche, n'auront pendant des mois d'autres moyens de subsister que les ressources qui leur seront fournies par la charité publique. Nous ne savons à combien de milliers s'élève le nombre de ceux qui ont perdu avec leur récolte de cette année, leurs animaux, leurs instruments aratoires et les éléments de plusieurs récoltes à venir.

En présence d'un si grand malheur—nouvelle épreuve qui frappe la France au moment où elle se flattait d'avoir déjà réparé les pertes matérielles que lui avait fait éprouver une guerre funeste—les Français résidant à l'étranger ne pouvaient rester insensibles aux souffrances de leurs compatriotes.

Sur l'invitation de quelques-uns d'entr'eux un assez grand nombre de français habitant la Nouvelle-Orléans se sont assemblés et ont constitué un comité qu'ils ont chargé de recueillir des souscriptions pour venir au secours des victimes de cette terrible inondation.

Le comité adresse cet appel à tous ses compatriotes de la ville de la Nouvelle-Orléans et des paroisses de la Louisiane avec la conviction profonde qu'il sera bien accueilli partout.

Le comité n'ignore pas la gêne et la misère qui pèsent malheureusement sur toutes les classes de la population en Louisiane, mais il pense que chaque français voudra, pour cette occasion exceptionnelle, contribuer dans la limite de ses moyens ou du possible, au fonds de secours qui sera envoyé en France comme témoignage de sympathie envers ceux de nos compatriotes du Midi qui ont été atteints par le fléau.

Si le comité ne fait pas un appel direct à la population louisianaise, qui a témoigné d'une façon si généreuse de ses sentiments d'humanité et de ses sympathies pour la France à l'occasion de la dernière guerre, c'est qu'il ne lui parait pas convenable, dans les conditions exceptionnelles qui ont imposé de si lourds fardeaux à la Louisiane, de demander à d'autres qu'à ceux qui sont nés en France, de s'imposer un nouveau sacrifice. Mais ce sera avec un profond sentiment de reconnaissance qu'il recevra les contributions qui lui seront envoyées par tous les amis de l'humanité et de la France qui résident en cet Etat.

Le comité prie instamment tous ceux qui sont disposés à contribuer à l'œuvre de secours, de vouloir bien remettre leur offrande aussitôt que possible, afin que l'envoi des fonds puisse être effectué dans un bref délai. Donner à propos est donner doublement.

Cette recommandation s'adresse à ceux de nos compatriotes des paroisses qui seraient disposés soit à envoyer leurs contributions directement au comité, soit à organiser eux-mêmes des comités locaux.

Les porteurs de listes sont également priés d'effectuer un premier versement des sommes qu'ils auront déjà recueillies, du 15 au 20 courant, entre les mains du trésorier.

Le comité fait appel, pour l'aider à remplir dignement sa mission, au concours de tous ses compatriotes et de toutes les âmes généreuses qui savent compatir à l'infortune.

Nouvelle-Orléans, 2 juillet 1875.
Au nom du comité de souscription,
Le président,
FÉLIX LIMET.

Le secrétaire,
J. B. MONDIEGT.

SOUSCRIPTION
EN FAVEUR
des victimes de l'inondation dans le Midi de la France.

Des listes de souscription pour venir au secours des malheureux victimes de l'inondation dans le Midi de la France, sont déposées aux adresses suivantes:

Membres du comité:

Président honoraire: M. le VICOMTE D'ABZAC, consul de France, rue St-Louis;
Président: FÉLIX LIMET, bureaux de l'*Abeille* rue de Chartres No 73;
Vice-présidents: Joseph Girod rue du Maine No 72;
Edgar Larue, Cour Gallier;
D. Pochelu, rue du Canal No 102;
G. Maylié, rue Calliope No 83;
Alex. Hanse, au City Hotel;
Th. Forest, rue Hancock, (3e district.)
Hte. Salomon, rue Vieille Levée No 78;
L. Turle, Hôtel Washington, à Milneburg;
F. Tujague, rue de Chartres No 14;
D. A. Chaffraix, rue la Douane No 54;
Editeur du *Propagateur Catholique*, rue Royale No 167;
Trésorier: J. B. Camors, rue Tchoupitoulas No 63;
Secrétaire: J. B. Mondiegt, banque des Workingmen, rue du Canal No 94;
Membres: Ernest Mérilh, maison A. Rochereau & Co., rue St-Louis;
Léon Godchaux, rue du Canal No. 81;
Jean Schweitzer, rue Royale No. 166;
E. Guillemet, rue de la Douane No. 53;
B. Anthony, coin Ursulines et Peters;
J. P. Dubarry, Marché Dryades;
Théo. Gollain, coin du Maine et Vieille-Levée;
Jules Manaux, coin Poydras et Remparts;
P. Gendre, rue des Magasins, coin Penistou, (6e district);
F. Renaudin, Marché Ste-Marie;
L. Gregoire, rue St. Andrew No. 248 et Magazine Market.
J. Bayle, rue de Chartres No. 40;
J. Senac, rue Ste-Anne, coin Chartres;
G. Bonnecarrère, maison Blanche, rue du Canal;
Arthur Jario, restaurant Boudro, Milneburg;
M. Vergniole, rue Decatur No. 73;
P. Canteron, rue Bienville No 441;
P. Macou, rue Baronne, coin Poydras;
John Strenna, rue Bourbon No 16;
R. de Gas, rue Commune No. 164;
J. P. Dutrey, Marché Dryades;
C. Gonzy, rue des Français No. 133;
J. Desca, rue Vieille-Levée No. 53, coin Bienville;
Léon Vallon, rue Gravier No. 182;
J. Ségassie, rue Vieille-Levée No 17;
R. Laffon de Ladébat;
A. Walz, rue Conti No 24;
L. Chaplain, rue Royale No. 13;
L. Grand, cour Gallier rue Carondelet;
A. Paris, rue Bourgogne No 86;
B. Bobée, marché Tremé;
Antoine Alciator, rue St. Louis No 65;
St. Cyr Fourcade, rue du Canal, coin Remparts;
F. Carrère, rue Peters No 8 (2e District);
André Madlhes, marché Poydras;
A. Jas, rue de Chartres No 103;

François Carrazé, aux Abattoirs;
A. Bonnet, rue Royale No—;
Jacques Alt, encoignure Pologne et Amour;
Paulin Petiton, à St. Jean Baptiste;
J. Chipot, à Alger;
A. Dudousset, Passage de la Bourse No 136

Meubles. Meubles.

W. B. STEVENSON,

AU No 82 DE LA RUE DU CAMP.

Les personnes qui tiennent ou sont sur le point de tenir maison sont priées de se rappeler qu'elles trouveront, au susdit magasin, tout ce dont on peut avoir besoin dans un ménage.

Les prix y sont des plus modiques.

12juin—1td

Signal d'incendies, par Télégraphe.

Les cloches d'alarme annonçant un incendie désigneront le quartier ainsi qu'il suit:

Par exemple, lorsque l'alarme est donné par la boîte No. 123, les cloches frapperont 1 coup, puis, 5 secondes après elles frapperont 2 coups, et 5 secondes après, 3 coups indiquant ainsi 123. L'alarme ne sera répété que de 10 en 10 secondes. Autre exemple, pour désigner la boîte No. 48, les cloches frapperont 4 coups, puis un moment après 8 coups—ce qui indiquera que le feu a éclaté dans le voisinage de la boîte 48.

Si l'incendie s'étend, les cloches frapperont 15 coups; s'il devient général, 20 coups. Alors, toutes les pompes de la ville devront se porter au quartier où se trouve la boîte qui a signalé l'incendie.

Les boîtes désignées par une étoile sont automatiques.

5 Coin Harmonie et Levée.
6 Coin Washington et Chippewa.
7 Marché Neuvième.
8 Coin Carondelet et Huitième.
9 Coin Prytania et Neuvième.
12 Coin Magnolia et Washington.
13 Coin Sixième et St-Denis.
*14 Case à pompe No. 22.
15 Case à pompe No. 23.
16 Compagnie Lafayette No. 1.
17 Coin Live Oak et Première.
18 Coin Magasin et St-André.
19 Coin Rousseau et Ste-Marie.
21 Coin St-Charles et Première.
23 Coin Dryades et St-André.
*24 Marché Keller.
25 Coin Jackson et Coliseum.
26 Coin Jackson et Liberté.
27 Coin Seconde et Dryades.
29 Coin Market et Levée.
31 Coin Henderson et Levée.
32 Case à pompe No. 12.
34 Case à pompe No 1.
35 Coin Market et Chippewa.
36 Station de Police du 2nd. Précinct.
37 Coin Race et Magasins.
38 Coin Melpomène et Camp.
41 Station de Chevaux, rue St-Charles.
42 Case à pompe No. 20, rue Thalie.
43 Coin Franklin et Terpsichore.
47 Coin Gaiennié et Nouvelle Levée.
48 Case à pompe No. 8, rue St-Joseph.
51 Coin Constance et Erato.
52 Coin Camp et St-Joseph.
53 Case à pompe No 18, rue Calliope.
54 Coin Nouveau Bassin et Triton Walk.
56 Coin Howard et Clio.
57 Coin Magnolia et Erato.
61 Coin Erato et Franklin.
65 Coin Julie et Levée.
71 Pied de la rue Julie.
72 Coin Canal et Levée.
73 Coin Magazins et Girod.
*74 Coin Natchez et Tchoupitoulas.
*81 Coin Canal et Camp.
82 Case à pompe No 5 et City Hall.
83 Case à pompe No 13.
84 Coin Carondelet et Commune.
121 Coin Remparts et Canal.
123 Coin Remparts et Poydras.
124 Case à pompe No 14, rue Commune.
125 Workhouse, rue Girod.
126 Coin Commune et Rocheblave.
127 Coin Claiborne et Poydras.
141 Coin Bienville et Vieille Levée.
142 Coin St-Louis et Royale.
143 Case à pompe No 7, rue Dauphine.
145 Coin Bourgogne et Toulouse.
146 Pélican H. & L. No 4, rue du Basin.
151 Canal et Robertson, Wood's Press.
152 Coin Bienville et Johnson.
153 Coin Derbigny et Conti.
214 Coin Vieille Levée et St-Philippe.
215 Station de police, Place Jackson.
216 Coin Hopital et Dauphine.
217 Case à pompe No 10, rue Dumaine.
231 Coin Tremé et Esplanade.
232 Coin Remparts et Barracks.
234 Marché Tremé et Prison de paroisse.
235 Case à pompe No 21, rue Claiborne.
236 Coin Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Case à pompe No 3, Chemin du Bayou.
242 Coin St-Anne et Miro.
243 Stern's Factory, Français et Broad.
252 Case Hook & Ladder No 3.
253 Case à pompe, No 9, rue Esplanade.
254 Case à pompe No 8, rue Victoire.
312 Station de police, rue Champs Elysées.
313 Coin Bagatelle et Esplanade.
314 Coin Bons Enfants et St-Antoine.
315 Coin Bons Enfants et Champs Elysées.
316 Coin Claiborne et St-Bernard.
412 Coin Labarpe et White, R. R. Depot.
413 Coin Amour et Espagne.
*414 Coin Poète et Urquhart.
*415 Coin Mandeville et Claiborne.
*513 Cotton Press et Levée.
514 Marché Washington.
*515 Coin Clouet et Remparts.
*612 Case à pompe No 24, Grands Hommes.
*613 Coin Dauphine et Indépendance.
*614 Rue Poland, Station des chars.
*615 Casernes des Etats-Unis.
*616 Coin Raynes et Dauphine.

L'ordonnance sur le paiement des taxes municipales.

Plusieurs erreurs s'étant glissées dans notre compte-rendu, nous reproduisons le texte officiel de l'ordonnance sur le paiement des taxes:

Mairie de la Nouvelle-Orléans,
Hôtel de Ville, 17 février 1875.
No 2995—Série d'administration.)

Ordonnance relative au paiement des taxes arriérées, y compris celles de l'année 1875.

Il est ordonné que jusqu'au premier jour de juin 1875, le paiement des taxes de ville pourra se faire comme suit:

Les taxes de 1860 à 1870 inclusivement, entièrement en scrip, y compris l'intérêt sur les comptes de taxes et les frais avancées par la ville.

Les taxes de 1871, entièrement en scrip; pour l'intérêt sur les comptes de taxes et les frais avancés par la ville, la moitié comptant, et le reste en scrip.

Les taxes de 1875, cinquante cents par $100, comptant, le reste, $2.50 par $100 en scrip; pour l'intérêt sur les comptes de taxes et les frais avancés par la ville, la moitié comptant et le reste en scrip.

Il est de plus ordonné que par le mot "scrip" employé dans l'ordonnance, on entend les jugements enregistrés, les certificats d'allocation, les mandats de taxes, l'argent de ville, les certificats de jurés, les certificats de coroner, les certificats d'excès de taxes, les réclamations auxquelles une ordonnance a pourvu, jusqu'en 1874, inclusivement, avec droit de transfert.

Il est de plus ordonné que dans aucune circonstance les conditions de cette ordonnance ne seront prolongées au-delà de l'époque fixée; que toutes les taxes qui n'auront pas été payées le premier jour de juin 1875, seront payables comptant, exclusivement.

Il est de plus ordonné que l'ordonnance No 2725, série d'administration, adoptée le 21 avril 1874, et l'ordonnance No 2915, série d'administration, adoptée le 29 décembre 1874, sont, par les présentes, rappelées.

Adopté par le Conseil de Ville de la Nlle-Orléans, le 16 février 1875.
CHARLES J. LEEDS, Maire.

Pour copie conforme:
J. H. HARDY, Secrétaire.

ANALYSE DE LA LOI MILITAIRE DU 27 JUILLET 1872,
AU POINT DE VUE DES PÉNALITÉS.

Le travail suivant que monsieur le Consul de France a bien voulu nous communiquer, complète les informations que nous avons déjà données sur le service militaire en France.

Tout Français ayant plus de vingt ans et moins de quarante ans doit le service Militaire,
Soit dans l'armée active,
Soit dans la réserve de l'armée active,
Soit dans l'armée territoriale,
Soit dans la réserve de l'armée territoriale.

TOUT FRANÇAIS ENTRE VINGT ET QUARANTE ANS, SANS AUCUNE ESPÈCE D'EXCEPTION POUR QUELQUE CAUSE QUE CE SOIT, DOIT SE FAIRE INSCRIRE SUR LE REGISTRE AD HOC TENU AU CONSULAT LE PLUS VOISIN DE SA RÉSIDENCE.

Quiconque ne se fait pas inscrire est déféré aux Tribunaux ordinaires, et puni d'une amende de dix francs à deux cents francs; il peut, en outre, être condamné à un emprisonnement de quinze jours à trois mois.

En temps de guerre la peine est double.

Toute fraude ou manœuvre par suite de laquelle un jeune homme a été omis sur les tableaux de recensement ou de tirage est punie d'un emprisonnement d'un mois à un an.

Les auteurs ou complices sont punis des mêmes peines.

Tout homme qui, ayant reçu un ordre de route, ne se rend pas à sa destination dans les délais fixés, est puni, sauf le cas où il peut présenter une excuse valable, d'un mois à un an de prison en temps de paix et de deux à cinq ans en temps de guerre. Dans ce dernier cas, à l'expiration de sa peine, il est envoyé dans une compagnie de discipline.

En temps de guerre les noms des insoumis sont affichés dans toutes les Communes du Canton de leur domicile.

Quiconque a recélé ou pris à son service un insoumis, ou favorisé son évasion, empêché ou retardé le départ d'un jeune soldat est puni de vingt à deux cents francs d'amende, et d'un emprisonnement qui peut aller jusqu'à six mois.

Ne compte pas pour les années de service militaire, le temps passé en prison en vertu d'un jugement.

Le Consul refusera désormais sa protection à tout français qui ne se sera pas conformé aux prescriptions de la Loi Militaire.

AGENTS DE L'ABEILLE.

M. JUST COMES, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.
M. PH. MACHET, Marchand, à Bâton-Rouge, pour les paroisses de Ouest et Est-Bâton-Rouge, Ouest et Est Feliciana.
WILLIAM GIRARD, à Waterloo paroisse de la Pointe-Coupée.
J. LANDREAU, Maître-de-Poste à Hermitage, pour la paroisse de la Pointe-Coupée.
GEO. L. MAYER, Maître-de-poste à Marksville, paroisse des Avoyelles.
A. MARIDAT, à la Nouvelle-Ibérie.
M. EMONET, à Léonville, paroisse St Landry.
M. L. DUPLEIX, à Natchitoches.
M. WM. L. ROCHE, député Maître-de-Poste Plaquemines, paroisse Iberville.
C. ROBERT, à Franklin, paroisse Ste-Marie.
F. DAMARE, St-Martinville.
VALERY THIBODEAU, Pont-Breau.
A. DURIO, Arnaudville.
M. PETETIN, Grand-Coteau.
ADRIEN GONSOULIN, Fausse-Pointe.
F. F. BÉREAU, à la Passe-Christiane.
A. NEVEU, Vermillionville.
LAURENT CHERI, Plaquemines, (Iberville).
A. BOYER, Moreauville, (Avoyelles).
R. RIOULPI, Houma (Terrebonne).
SELVAIN LEHMAN, Maître-de-Poste à Johnville (Texas).
WM. HUDSON, à Jeannerette, paroisse Ste-Marie.
EDGARD DELÉRY, Baie St-Louis, (Miss).

AUX MAITRES DE POSTE.

Les maîtres de poste sont autorisés à recevoir des abonnements à l'*Abeille* (édition quotidienne, $14 par an; édition hebdomadaire, $5). Nous les prévenons néanmoins que toute demande d'abonnement sera considérée comme non avenue, à moins que la lettre ne renferme en même temps le montant de l'abonnement, prélèvement fait de commission allouée aux agents et aux maîtres de poste.

PROGRAMME.

Fête de l'Eagle 7, du Creole 9, du Louisiana 10 et du Jefferson Steam Fire Co No 22.
AUX FAIR GROUNDS.
Le DIMANCHE 1er AOU 1875.

Lutte entre Machines à vapeur de troisième classe.—Tuyau de 100 pieds.
Prix: Pot et Gobelet.

Défi
Entre l'Eagle 7 et le Creole 9—$500.

Grande Joute
Entre le DAVID CROCKET FIRE, de Gretna, et le BABCOCK FIRE EXTINGUISHER.

Course au trot, entre waggons de bouchers
Un mille—Prix: Outil de bouchers.

Course au trot en waggons de laitiers
Un mille—Prix: Beurrier en argent.

Course au trot pour les harnais
Un mille—pour tous les chevaux de particuliers—sulky—Prix: Tasse en argent.

Course de voitures à tuyaux (horse carriage) 250 pieds de tuyaux.

Un mille—pour tous les chevaux du Département, à l'exception de Dusty Bob du No 7.
Prix: Réfrigérant en argent.

Course entre voitures à tuyaux—pour $50—entre Dusty Bob du No 7 et le Columbus No 2.

Course entre Compagnies d'Echelles—un quart de mille.

23 membres.—Supériorité à poser les échelles.—Course ouverte à toutes les Compagnies de la Nlle-Orléans.
Prix: Service en argent, cinq pièces.

Course du Juvenile Hook and Ladder—Prix: Tasse en argent.

Course à pied, 100 yardes—pour les Officiers du Département des Pompiers.—Prix: Chemise Havre.

Course à pied, ouverte à tous les Membres du Département des Pompiers—Prix: $5, eu or.

Course au saut—Equipage double—pour machines à vapeur—demi-mille—Prix: Pot et Soucoupe en argent.

Course à pied—entre Dames.
100 yardes, entre quatre Dames
Mlle Caroline, du No 7, Mlle Lotta, du No 9, Mlle Catherine, du No 10, Mlle Elizabeth, du No 22
Prix: Parures et Bijoux.

Divers Jeux pour Jeunes Garçons, en plein champ, sous la direction de L. LUIS STEIN, H. Wax du N 7, Mo Heintz du No 9, de K. Pragst du No 10 et J. Alexander, du 22.

Partie de Base Ball entre deux des meilleurs Clubs.—Prix: $25.

DANSES dans la principale bâtisse et sur la "Plateforme."

Musiciens—Sporer & Walcher et F. Fortune—"Silver Cornet Bands."

Deux entrées au moins pour faire une course. Les entrées devront être faites, pour les courses, à chacune des Maisons de Pompes et aux Fair Grounds, le jour de la Fête, jusqu'à 3 heures P. M.

On tirera les prix dans la bâtisse principale à 8 heures du soir.

Prix du Billet: 50 cts.—Gratis pour les Dames et les enfants.

GEORGE H. SCHREIBER, Président.
JAMES L. HARRIS, Secrétaire.

18 juillet—18, 25, 30, 31,—1er août.

Compagnie d'Assurance du Peuple DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,
Bureaux, No 3 de la rue St. Pierre,
QUATRIEME ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 30 juin 1875.

Sur risques de feu	$46,427 54	
" de rivières	3,310 32	
" de mer	6,162 86	
Total des primes		$ 55,900 72
Plus—risques de 1874, non expirées		7,483 89
		$63,384 61
Moins—Primes remboursées		1,356 58
Montant net des primes reçues		$ 64,028 03
Pertes payées dans la même période		
Sur risques de feu	$27,285 18	
de rivières	3,633 23	
de mer	3,8 [illegible]	
Réfaction (rebate)	9,5 [illegible]	
Réassurances	3,657 29	
Taxes	3,422 24	
Impressions, annonces, fournitures de bureau	705 80	
Dépenses et intérêt en moins	10,409 59	
		58,969 27
Surplus		$ 5,038 79
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Billets pour actions		$271,804 80
Primes en voie de recouvrement		11,117 74
Billets de banques et autres billets		33,191 00
Propriétés foncières		6,631 82
Billets garantis		15,890 48
Billets garantis par hypothèque		13,875 69
Effets à recevoir		9,651 28
Meubles et installations de bureau		2,255 43
Compte suspendu		1,711 40
En caisse		5,945 69
Total de l'actif		$377,028 33

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

Signé R. M. DAVIS, Président.
Signé A. SOCOLA, Vice-Président.
Signé A. GRANGER, Secrétaire.

Signé sous serment pardevant moi, à la Nlle-Orléans, ce 15 juillet 1875.
A. D. DORIOCOURT, Notaire Public.
18 juillet—

GERMANIA INSURANCE COMPANY
BUREAUX No 124 DE LA RUE DE LA COMMUNE,
NLLE-ORLÉANS.
INCORPORÉE EN 1866.
ASSURE CONTRE LES RISQUES DE FEU, DE MER ET DE RIVIÈRES.

H. ZUBERBIER, Président.
PH. W. DIELMAN, Vice-Président.
EMIL MAIER, Secrétaire.
H. KNOTZSCH, Inspecteur.

DIRECTEURS:
J. Armbruster, J. Kohn, R. F. Theurer,
G. H. Braughn, Geo. Binder, P. Thormahlen,
H. Curtius, G. L. L. Mayer, J. Voekel,
C. Del Bondio, H. Oertling, Frank Vattar,
P. W. Dielmann, H. Redwitz, J. J. Weckerling
A. Gaiser, L. Reder, J. A. Webert,
L. Grunewald, Thomas Schorr, H. Zuberbier,
J. Hassinger, H. Schultz, F. M. Ziegler.
8juin—1an

Banque d'Epargne des Citoyens, GRUNEWALD HALL,
No. 22 rue Baronne,
J.-L. GUBERNATOR, Président,
M. BENNER, caissier.

LES dépots faits par les femmes mariées et par les enfants ne peuvent être retirés que par eux-mêmes ou d'après leur ordre. Les pères et mères ne sauraient agir plus sagement dans l'intérêt de leurs enfants qu'en faisant pour eux des dépots payables à leur majorité: cela encourage les enfants à les augmenter toutes les semaines ou tous les mois et leur donne des habitudes d'économies qui les conduisent à la fortune. La banque reçoit des dépots de 10 cents et au-delà; elle alloue un intérêt de 6 pour cent qu'elle paie semi-annuellement ou ajoute au capital.

Tous les dépots sont payables sur demande.

Compagnie d'Assurance de l'Union de la Nlle-Orléans,
Au No. 3 de la rue Carondelet,
A côté de la banque Nationale de l'Union
Cette compagnie incorporée en 1857, assure contre les risques de mer, de rivière et d'incendie, Elle règle et paie promptement les pertes.
A. CHIAPELLA, président.
J. M. CRAWFORD, secrétaire.

—DIRECTEURS.—
Victor Maignan, W. B. Schmidt,
L. F. Génerès, A. Bonnecaze,
R. Saloy, H. Labasse,
J. Bayle, H. Gally,
A. Chiapella.
12 fév—1an

Guérison de la Consomption,

Aux éditeurs de l'*Abeille*.

Messieurs—Veuillez annoncer à vos lecteurs que j'ai

Un remède souverain pour la Consomption, pour tous les maux de gorge et toutes les affections pulmonaires, que j'ai guéri des centaines de cas et donnerai

$1000.00

dans un cas où il ne ferait pas de bien au malade. Ce remède m'inspire une telle confiance que je l'enverrai une fois, gratis, à la personne qui me le fera demander.

Veuillez montrer cette lettre à celles de vos connaissances qui souffrent de maux de gorge ou de maladies de poumons et obligez

Votre serviteur,
DR. T. F. BURT,
69 William Street, New-York
20 fév—6m.

ÉDITION HEBDOMADAIRE DE L'ABEILLE.

Nous publions régulièrement, le samedi matin, une édition hebdomadaire renfermant toutes les matières,—littéraires, politiques et autres,—qui ont paru, pendant la semaine, dans l'*Abeille* quotidienne. Cette édition, complète sous tous les rapports, est fort utile aux personnes qui ne peuvent acheter le journal tous les jours, ou qui désirent tenir leurs amis ou correspondants européens au courant des affaires de la Louisiane. Nous la vendons sous bande dans nos bureaux à raison de 10 cts. le numéro.

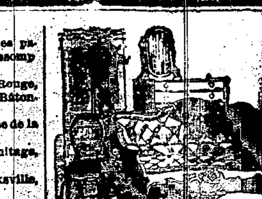

Jos. B. Hubbard
FABRICANT
ET
MARCHAND
DE
MEUBLES
TAPISSERIE,
MATELAS,
OREILLERS,
TRAVERSINS,
en mousse, crin et plumes.

Je viens d'opérer une nouvelle réduction dans mes prix et je mets en vente le plus grand choix de Bois de Lits, Armoires, Bureaux, Chaises, Tables, Lavabos, &c., qui se trouve dans le Sud.

JOSEPH B. HUBBARD.
Coin Remparts et Perdido.

Marchand de Glaces françaises, allemandes et américaines, avec cadres dorés ou en noyer, pour dessus de cheminées ou panneaux, avec ou sans consoles.

Magnifiques Armoires à glace, simples ou doubles, en acajou, bois de rose, noyer ou chêne.

Plumes d'oies vivantes.
Porte-Linge.

JOSEPH B. HUBBARD
Fabricant et Marchand,

De Meubles de Salon, Sofas. Canapés. Fauteuils, Chaises longues et Berceuses.

MATELAS A RESSORTS.
ECHELLES DOUBLES,
Les meilleurs ressorts pour Matelas.

Ample satisfaction garantie.

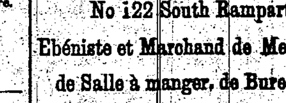

JOSEPH B. HUBBARD
No 122 South Rampart St.

Ebéniste et Marchand de Meubles de Salle à manger, de Bureau, de Vestibule et de Bibliothèque.

Meubles de Cuisine, d'Office, de Galerie et de Jardin.

Je continue la liquidation de mes affaires et je vends tout mon stock, en lots et à la pièce, aux prix les plus bas.

Conditions: Comptant.

JOS. B. HUBBARD.
122 Remparts, coin Perdido.
18juillet—

LOTERIE.

OCCASION RARE.

—LA—

COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE LA LOUISIANE
—FERA—
Le SAMEDI,
25 Décembre 1875,

UN GRAND TIRAGE EN OR.

Gros lot - $100,000!

Un lot à chaque six billets!

3580 LOTS,

Le tout s'élevant à plus de

UN DEMI-MILLION EN OR!

Le tirage commencera positivement le SAMEDI, 25 décembre 1875, à 10 heures du matin, à l'un des plus grands théâtre de la ville. Il sera accompagné d'un

Grand Concert Promenade

pour lequel les premiers artistes du pays ont été engagés et auquel chaque détenteur d'un BILLET COUPON aura droit d'ASSISTER GRATIS

VOYEZ LE PLAN!

PLAN EXTRAORDINAIRE!

20,000 BILLETS A $50.

LISTE DES LOTS:

Un gros lot	$100,000
1 lot	50,000
1 lot	20,000
1 lot	10,000
2 lots de $5000	10,000
4 lots de $2500	10,000
20 lots de $1000	20,000
50 lots de $500	25,000
1200 lots de $100	120,000
2000 lots de $50	100,000

LOTS D'APPROXIMATION:

100 lots d'approximation de $200	20,000
100 lots d'approximation de $100	10,000
100 lots d'approximation de $75	7,500

TOTAL:

3580 lots (en or) s'élevant à $502,500

PRIX DES BILLETS:

Billet entier	50 00
Demi-billet	25 00
Dixième de billet	5 00
Vingtième de billet	2 50

En vente à toutes les agences de la Nouvelle-Orléans et au bureau central de la COMPAGNIE DE LOTERIE DE LA LOUISIANE.

S'adresser Lock Box 692, au bureau de Poste de la Nlle-Orléans.

ON PEUT PAYER EN MANDATS SUR LA POSTE, POUR LETTRES ENREGISTRÉES, EN MANDATS DE COMMERCE OU EN ENVOYANT L'ARGENT PAR L'EXPRESS.

Remarquez et souvenez-vous

Qu'au grand tirage en or,

Du 25 décembre 1875,

TOUS LES BILLETS
—SONT—
Vendus pour des greenbacks
TOUS LES LOTS
—SONT—

Payés en Or.

On demande des agents pour tous les Etats, tous les comtés, toutes les villes et tous les villages de l'Union.

On exigera d'excellentes recommandations qui doivent invariablement accompagner les demandes d'emploi

—ADRESSÉES A LA—

Compagnie de Loterie de la Louisiane

Nouvelle-Orléans.
Lne.

Toutes vos lettres auxquelles on ne répondra pas seront considérées comme équivalant à un refus.
15mai—

LES SOURCES CHAUDES,
(WARM SPRINGS,)
Dans le comté Madison, partie Ouest de la Caroline du Nord.

Ces sources sont à quatre milles de la ligne du Tennessee, sur les bords de la rivière French Broad, au beau milieu des plus hautes montagnes de l'Est du fleuve Mississippi, dans un pays qu'on a surnommé, avec raison, la Suisse de l'Amérique.

L'HOTEL n'est inférieur à aucun de ceux des villes d'eau des Etats-Unis; les eaux sont LIMPIDES, PUISSANTES, MINÉRALES et ÉLECTRIQUES, (température de 102 à 104 degrés Fahrenheit); elles égalisent la circulation, stimulent les organes de la sécrétion, et le plus souvent, opèrent une guérison radicale de la goutte chronique et aiguë, des rhumatismes, de la paralysie, de la dyspepsie, de la névralgie, de la syphilis secondaire, des affections néphritiques et calculeuses, de la scrofule, des maladies de peau et des maladies auxquelles les femmes sont sujettes.

Il y a aussi, près des sources chaudes, une source froide dont la couleur de dépôt et la température se rapprochent beaucoup des eaux sulfureuses jaunes de la Virginie; l'odeur sulfureuse en est beaucoup plus forte. On s'y rend aisément, de toutes les villes du Sud, par les lignes de chemin de fer qui convergent dans le Tennessee oriental par la voie de la Mobile, de Montgomery, d'Atlanta, de Knoxville & Morristown, Tenn. Orient.

Les billets d'excursion ou pour tout le trajet se vendent dans toutes les villes du Sud, à raison de trois cents par mille.

PRIX DE LA PENSION:
$40 par mois, $12.50 par semaine et $2 par jour. Moitié prix pour les enfants au-dessous de 10ans, au-dessus de 2 ans et les domestiques de couleur.
J. A. SAMPLE, directeur général.

Les personnes qui désireraient avoir les brochures et les circulaires sont priées de s'adresser au directeur ou aux pharmaciens de la ville.
18juin—1m

VENTES JUDICIAIRES.

A. Lafargue & Co. vs. Gustave Sabatier.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 8,691—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cinquième Cour de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, sept août 1875, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit:

Un terrain situé au Deuxième District de cette ville, de la Nouvelle-Orléans, dans l'îlet borné par les rues Royale, Ste-Anne, Du Maine et de Chartres, mesurant quarante pieds de face à la rue Royale sur une profondeur de cent-vingt pieds, entre lignes parallèles, le mesure américaine.

Ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent.

Cette propriété appartient au défendeur au moyen de l'acquisition qu'il en a faite de la veuve des héritiers de feu Antoine Boudousquié, suivant acte au rapport d'Adolphe Boudousquié, ci-devant notaire public en cette ville, en date du 10 mai 1859.

Saisie dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant au moment de l'adjudication.

EUGENE WAGGAMAN,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
11juil—St

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle
—DES—
Marchands de la Nlle-Orléans.
104 ....rue du Canal.........104

VINGT-ET-UNIEME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1875, y compris les risques non expirés de l'année précédente:

Sur risques de feu		$569,621 05
Sur risques de mer		52,556 10
Sur risques de rivières		55,983 08
Total des primes		$678,160 23
En moins, primes non expirées		121,468 00
Profit net sur les primes le 31 mai 1875		$556,692 23
Pertes payées—		
Sur risques d'incendie	$257,344 41	
Sur risques de mer	47,782 44	
Sur risques de rivières	32,344 65	
	$327,476 90	
Taxes	25,809 16	
Réassurances et primes remboursées	26,849 72	
Dépenses et quinze pour cent réfaction moins intérêt	54,920 07	
		$454,260 07
Profit		$102,431 56
L'Actif de la Compagnie est comme suit:		
Propriétés foncières		$282,814 42
Bons de la ville		216,110 60
Actions de banques, chemin de fer et autres		73 611 80
Billets garantis par hypothèque et gages		227,279 85
Effets à recevoir		85,917 00
Primes en voie de recouvrement		94,404 73
Bons de l'Etat		650 00
Actions d'assurance		19,124 46
Actions du Valette Dry Dock Comp.		10,400 00
Bons hypothécaires du Turner's Association		2000 00
Bons hypothécaires du Odd Fellow's Hall		5000 00
En caisse		106,587 29
		$1,223,899 55

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
PAUL FOURCHY, Président.
W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Signé sous serment, par devant moi le 15 juin 1875.
JAMES FAHEY, Notaire public.

A un meeting du Bureau des Directeurs tenu le 14 juin 1875, il a été résolu de payer aux Actionnaires, sur demande, un intérêt de 10 pour cent pour l'année sur leurs actions.

DIRECTEURS:
P. Maspero, Ed. Toby,
P. Fajo, P. Fourchy,
S. Z. Relf, M. W. Smith,
L. F. Generes, J. J. Fernandez,
D. A. Chaffraix, J. M. Allen,
Chas. Lafitte.
16juin—1an

VINGT-SIXIEME ETAT ANNUEL
—DE LA—
Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent.
23 Mai 1875.

LES Directeurs, conformément à la Charte amendée, soumettent l'état, suivant des affaires de la Compagnie, à la date du 30 avril 1875.

Primes d'incendie	$201,308 60	
Primes de mer	42,344 63	
Primes des rivières	112,114 50	$355,767 73
Montant des primes, moins la réassurance et les primes remboursées		276,187 74
Pertes payées et évaluées comprenant tout ce qui est connu et non payé—		
Sur risques d'incendie	$90,347 0	
Sur risques de mer	16,447 32	
Sur risques de rivières	55,583 91	$162,348 [illegible]
Taxes, escompte au lieu de participation, moins intérêts, escomptes, &c.	74,705 83	214,064 22
Laissant (après paiement de 10 pour cent sur le capital)		$62,123 12
L'actif de la compagnie est comme suit:		
Effets à recevoir	$43,674 01	
Prêts sur bons et hypothèques	55,943 33	$99,617 34
Prêts sur actions, sur demande	127,458 58	
Argent en banque	63,089 96	200,529 54
Propriétés foncières		118,759 42
Bons de la ville, actions de banques et autres		153,581 50
Primes en voie de recouvrement, compris les affaires en suspens, &c.		27,814 11
Total de l'actif		$610,301 91

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, secrétaire.

Signé sous serment devant moi, ce 22 mai 1875.
WM. H. HOLMES, Seconde Justice de paix, Paroisse d'Orléans, Lne.

Les Directeurs ont résolu qu'après le paiement de l'intérêt annuel de dix pour cent sur le capital de cette Compagnie, un dividende de TRENTE POUR CENT sera payé en ARGENT à partir du 14 juin prochain, aux personnes qui assurent dans la Compagnie et qui ont droit au dit dividende.

DIRECTEURS.
Thomas A. Adams, Sm'l B. Newman,
Sam'l H. Kennedy, C. T. Buddecke,
John Phelps, Adam Thompson,
Henry Abraham, P. N. Strong,
Victor Meyer, Joseph Bowling,
Edward J. Gay, John M. Sandidge,
Simon Hernsheim, Simon Forchelmer,
Joseph B. Wolfe, R. B. Post,
Edward Pilsbury, John E. King,
Fred'k Camerden, J. L. Harris,
Andrew Stewart, Joseph Stone,
George Martin, Alfred Moulton,
L. C. Jurey, Edward Nalle,
George W. Sentell, A. Levi.
24mai—

Rapport sur l'Etat
—DE LA—
BANQUE NATIONALE DE L'ETAT,
A la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, à la clôture des affaires du mercredi 30 juin 1875.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes		$1,115,40[illegible] 13
Bons des Etats-Unis pour garantir les billets en circulation		556,000 00
Autres actions, bons et hypothèques		38,718 45
Dû par des agents de réserve, approuvés		98,731 96
Dû par d'autres banques nationales		23,095 88
Dû par des banquiers et des banques de l'Etat		159,018
Propriétés foncières, mobilier et installations		139,719 10
Dépenses courantes et taxes payées		33,563 69
Primes payées		55,600 00
Echanges pour le Clearing House	$121,818 22	
Billets d'autres banques nationales	36,902 00	
Petite monnaie, (y compris les nickels)	2,875 79	
Espèces	77,379 17	
Billets Legal Tender	466,822 00	$705,696
Fonds de rachat entre les mains du trésorier des Etats-Unis (5 pour cent du montant en circulation)		25,000 00
Dû par le trésorier des Etats-Unis (autre somme que le fonds de rachat de 5 pour cent)		4,000 00
Total		$2,996,545 95

PASSIF.

Capital payé		$850,000 00
Surplus		38,590 84
Autres profits non-partagés		57,474 50
Billets de banque nationale, non rachetés		500,000 00
Dividendes non payés		6,931 15
Dépôts individuels sujets à des chèques	$1,322,571 09	
Certificats "demand" de dépôts	7,000 00	
Chèques certifiés	12,850 56	
Chèques du caissier, non-payés	100 00	
		1,342,521 65
Dû à d'autres banques nationales		79,541 16
Dû à des banquiers et à des banques de l'Etat		91,486 65
Total		$2,996,545 95

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi, CHAS. L. C. DUPUY, caissier de la banque ci-dessus nommée, déclare solennellement que je crois le tableau qui précède exact.
CHAS. L. C. DUPUY, Caissier.

Signé sous serment pardevant moi, ce 12me jour de juillet 1875.
THEO GUYOL, notaire public.

Exact—Témoins:
G. A. WILLIAMS,
JOS. DUNBAR,
WM. G. VINCENT,
Directeurs.
14juil—1t

VENTES A L'ENCAN.

HOFFMANN, MARKS & CO.

Habillements, Articles de toilette, chapeaux, casquettes, valises, &c.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO.—Alexandre LEVY, encanteur.—Salle d'encan, au No 35 de la rue de Chartres,—JEUDI, 29 du courant, à 10 heures et demie du matin, il sera vendu,—

620 lots d'habillements pour hommes, jeunes gens et enfants,

210 lots articles de toilette pour messieurs,

163 lots de chapeaux, casquettes, valises, sacs, &c, &c.

Conditions—à la vente. 29 juil—

PAR S. GUINAULT.

Vente sans réserve de Spacieux Terrains très élevés, de grande valeur, rue de l'Esplanade.

PAR S. GUINAULT, Encanteur.—Bureau coin Bienville et Passage de la Bourse.—SAMEDI, 31 juillet 1875, il sera vendu à midi à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale—

14 magnifiques portions de terre formant l'îlet entier moins un lot de terre de l'îlet renfermé par les rues de l'Esplanade, Lepage, White et Dupré, désignés par les Nos 2 à 15 inclusivement.

Le lot No 2 face à la rue de l'Esplanade sera vendu avec le lot No 14 face à la rue Lepage.

Le lot No 3 face à la rue de l'Esplanade sera vendu avec le lot No 13 face à la rue Lepage et, ainsi desuite jusqu'au No 5—et les lots Nos 6, 7, 8, 9 et 10 courant de la rue de l'Esplanade à la rue Lepage—Pour les dimensions se référer au plan maintenant à la Bourse.

L'attention des personnes qui savent apprécier la position exceptionnelle de ces terrains admirablement élevés, est appelée à cette vente qui aura lieu sans aucune réserve.

La propriété ci-dessus n'est point sujette à la réclamation de Mme Gaines.

CONDITIONS.—Un tiers comptant et le reste payable à un crédit de 1 et 2 ans en billets portant 6 o/o d'intérêt de date et hypothèque.

Actes de vente pardevant Andrew Hero Jr., notaire public, aux frais des acquéreurs y compris les taxes payables en 1876 et le dessèchement en sus du prix d'adjudication.—Les acheteurs devront se soumettre aux clauses pénales d'usage. 20juil—25 au 31.

NEUVIEME ETAT ANNUEL
—DU—
FACTORS' AND TRADERS' Insurance Company,
37.............Rue Carondelet.............37
Nlle-Orléans, 20 mai 1875.

LES Directeurs, conformément à la Charte de la Compagnie, publie l'état suivant de ses affaires pour l'année expirée le 30 avril 1875, savoir:

PRIMES DE L'ANNEE.

Sur risques d'incendie	$360,072 83	
Sur risques de rivières	231,229 76	
Sur risques de mer	44,116 41	$635,419 00
En moins—		
Primes non expirées le 30 avril 1875	$ 89,742 00	
Primes remboursées	9,925 50	99,667 50
Montant net des primes		$535,752 4
PERTES PAYÉES, SAVOIR:		
Sur risques d'incendie	$134,367 30	
Sur risques de rivières	126,482 58	
Sur risques de mer	8,320 65	$269,170 53
Réassurances	14,269 62	
Réfaction (rebate)	15,492 81	
Taxes d'Etat et de Ville	22,618 46	
Dépenses brutes, bureau local et agences	52,899 81	
Profits et pertes	16,031 40	$390,582 63
Balance		$145,169 86
En plus, intérêts, escompte et épargnes reçus		105,054 67
		$250,221 53
En moins, 1er intérêt semi-annuel sur le capital payé et le second dû		110,000
Bénéfices net		140,224 53
En moins—réservée pour diminution de valeur des placements		23,094 53
Balance à partager sur le montant net des primes de 1874-5 et les primes non expirées de 1873-4		$117,120 00
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
En caisse	$ 394,483 15	
Comptes en voie de recouvrement	50,225 47	
Effets à recevoir, pour prets sur actions et bons	522,922 04	
Effets à recevoir à courtes échéances	38,011 45	
Actions de banques et autres actions	218,103 55	
Actions de chemins de fer de la ville	79,549 66	
Bons de la ville et autres bons	110,681 66	
Bons Masonic Grand Lodge of Louisiana	5,000 00	
Bons de l'Odd Fellows Hall Association	5,000 00	
Bons de l'Association de secours pour les veuves et les orphelins juifs	2,000 00	
Propriétés foncières	60,135 00	$1,486,215 58
PASSIF		
Capital	$1,100,000 00	
Réserves pour risque non expirés	89,742 2	
Dividendes non payés (y compris dividendes d'intérêt et de prime du 30 avril 1875)	177,655 23	
Casuel (surplus)	118,818 65	1,486,215 58

Ce qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.
ED. A. PALFREY, Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Signé sous serment pardevant moi, ce 22 mai 1875.

EDWARD IVY, notaire public.

Le 20 du courant, à une réunion spéciale des directeurs, il a été résolu de payer, SUR DEMANDE, un SECOND INTÉRET SEMI-ANNUEL DE CINQ POUR CENT jusqu'au 30 avril 1875, ce qui fait cinq pour cent par an sur le capital de la Compagnie ($1,100,000) et un DIVIDENDE COMPTANT DE VINGT-CINQ POUR CENT aux Actionnaires ($47,759 38) du montant net de leurs primes participantes de l'année expirée le 30 avril 1875 et de leurs primes participantes non expirées de l'année expirée le 30 avril 1874.

ED. A. PALFREY, Président.
MOSES GREENWOOD,
THOS. F. WALKER, Sect., Vice-Président.

DIRECTEURS.
Moses Greenwood, R. M. Walmsley,
W. A. Johnson, A. Brittin,
John I. Noble, A. H. May,
John Chaffe, S. H. Snowden,
Richard Milliken, T. Lytt. Lyon,
Samuel E. Moore, Wm C. Raymond,
J. I. Warren, James S Freiridge,
R. T. Buckner, Samuel H. Boyd,
Saml. Friedlander, Joseph McElroy,
A. A. Yates, E. R. Wheelock,
John I. Adams, Cyrus Bussey,
Isaac Scherck, Wm J. Behan,
B. F. Eshleman.
Rmai—1m

Bureau de l'Union Française.

Nouvelle-Orléans, 13 décembre 1874.

A Messieurs les Membres Sociétaires de l'Union Française:

Conformément à nos statuts organiques, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport ci-joint, résumant les opérations de notre société pendant l'année écoulée:

Depuis le 1er décembre 1873, le nombre des personnes qui sont venues se faire inscrire sur nos livres, pour solliciter de l'emploi, a été de:

Hommes.........236
Femmes.........52—soit 288

Pendant cette période, le bureau a réussi à placer tant en ville qu'à la campagne:

Hommes.........135
Femmes.........56—soit 191.

Divers malades qui se sont adressés à nous ont nécessité la délivrance de 35 bons. Les docteurs Landry, Hava et de Bausset, ainsi que messieurs Jas et Cusachs, pharmaciens, ont, comme par le passé et gratuitement, fait les visites et fourni les médicaments nécessaires au soulagement de ces malheureux. La direction, interprète de la société entière offre à ces messieurs ses sincères remerciement.

Notre cours d'anglais gratuit a marché régulièrement 3 fois la semaine et a été suivi par une moyenne de 15 à 20 individus.

Le nombre des nouveaux inscrits pendant cette période a été de 140.

Recettes.

En caisse le 12 décembre 1873	$ 177 65	
Reçu en 12 mois (bal et cotisations)	2,287 75	$24[illegible]

Dépenses.

Bons de secours délivrés donnant droits à 247 logements et 494 repas	$ 169 40	
Secours en argent à divers nécessiteux	43 19	
Aux inondés de la Louisiane	50 00	
Cours d'anglais, 12 mois à $15	180 00	
Location du bureau, employé	1,312 55	
Annonces, imprimés	76 55	1851 60[illegible]
En caisse aujourd'hui, 13 décembre 1874		813 80

J. B. MONDIEGT, Secrétaire.

Association.
BUREAUX, No 46 de la rue Vieille-Levée.
TROISIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMEMENT aux prévisions de la Charte le New Orleans Credit Foncier Association publie l'état suivant de ses opérations dans l'année expirée le 30 septembre 1874—fin de la troisième année fiscale.

Total des bénéfices réalisés sur les bâtisses, du 1er octobre 1873 au 30 septembre 1874		2,349 53
Intér upler octobre 1873 au 30 septembre 1874		5,021
Dépenses générales, taxes, loyer, etc du 1er oct. 1873 au 30 sept. 1874	8,401 36	
Escompte provenant de billets payés avant l'échéance	241 45	
	8,642 81	7,361 23
Montant pour couvrir les dépenses générales &c		1,281 48
		8,642 81
L'Association a l'actif suivant:		
Billets payables tous les mois garantis par première hypothèque et privilège de vendeur		99,071 38
Effets à recevoir		7,160 15
Propriétées foncières		947 95
En caisse		88 43
Divers débiteurs		2,784 70
Installations		1,000 00 111
PASSIF.		
Actions payées en plein		77,350 00
Actions payées en partie		5,239 00
Compte de scrip		4,150 00
Dividende No 1 non réclamé		1,273 00
Divers créanciers		1,787 95
Compte de dépots		595 00
Surplus de l'actif		20,657 42 111052

Nous soussignés, déclarons solennellement sous serment que l'état ci-dessus est un extrait exact des livres de l'Association.

J. A. FERNANDEZ, Président.
A. SAULET, Secrétaire.

GEO. J. OLIVIER,
Magasin de Groceries pour familles,

Au coin des rues Dauphine et Hôpital,
27 juin—1m Nlle-Orléans

VENTES A L'ENCAN.

PAR PLACIDE J. SPEAR

Bijoux riches.

Vente pour racheter un gage.

PAR PLACIDE J. SPEAR, encanteur—Bureau No 40 Passage de la Bourse — SAMEDI, 31 juillet, à midi et quart, il sera vendu à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane—Sans réserve ou limite, pour racheter un gage—

1 paire bracelets en diamant, riches,
1 croix
1 paire boucles d'oreilles, diamant, solitaire, riches, poids 3 carats sp,
6 paires boucles d'oreilles diamant, bouquets et solitaires, riches,
1 bague diamant solitaire, de 5 carats moins 1/32,
3 bagues diamant, bouquets et solitaires.
1 très belle montre en or, de S. Fournier, à secondes indépendantes,
1 magnifique montre en or, se montant elle-même,
6 chaînes en or, épaisses, pour dames, 6 montres en or pour dames,
2 montres pour dames et se remontant elle-même, 10 montres patent lever, anglaises: 2 grand et magnifiques tableaux à l'huile, 2 grands plateaux en plaqué, épais, 1 bague, en diamant, de 2 carats, un fort lot d'argenterie de table.

Conditions—Comptant sur les lieux.

P. S.—On pourra examiner ces bijoux aux bureaux de l'encanteur, vendredi, 30 du courant de 11 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.
28 juillet—

RAPPORT SUR L'ETAT DE SITUATION
—DE LA—
Banque Nationale de l'Etat
A LA NOUVELLE-ORLEANS,
DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE,
A la clôture des affaires, le Vendredi, 31 décembre 1874.

RESSOURCES.

Prêts et escompte	$1,316,877 24
Bons des Etats-Unis pour garantir les billets en circulation	556,000 00
Autres actions, bons et hypothèques	36,836 84
Dû par des agents de rachat et de réserve	56,316 12
Dû par d'autres banques nationales	22,257 80
Dû par des banquiers et des banques d'Etat	258,363 97
Propriété foncière, meubles et installations	151,849 75
Primes payées	55,600 00
Echanges pour le Clearing House	386,961 94
Billets d'autres banques nationales	52,429 00
Petite monnaie, y compris les nickels	3,048 90
Espèces, y compris des billets du Trésor payables en or	18,339 43
Billets, legal tender	250,852 00
Cinq pour cent, fonds de rachat	25,000 00
Dû par le trésorier des Etats-Unis autres que le fonds cinq pour cent de rachat	5,000 00
Total	$3,292,231 99

PASSIF.

Capital	$850,000
Surplus	38,156
Billets de banque nationale, non payés	500,000 00
Dividendes non payés	9,269 15
Dépôts individuels	1,787,648 60
Dû à d'autres banques nationales	41,175 57
Dû à des banquiers et des banques d'Etat	70,982 36
Total	$3,292,231 99

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi, CHAS. L. C. DUPUY, caissier de la susdite banque, déclare que je crois le susdit tableau exact.

CHARLES L. C. DUPUY, Caissier.

Signé sous serment, pardevant moi, ce 11 janvier 1875.

THEO. GUYOL, Notaire Public.

Exact—Témoins:
BARMON DOANE,
ALF. MOULTON,
SAM'L FRIEDLANDER.
12 janv— Directeurs.

Banque Nationale de l'Union,
A LA
NOUVELLE-ORLÉANS
DANS L'ETAT DE LA LOUISIANE,
A la clôture des affaires le
JEUDI 31 JANVIER 1875.

RESSOURCES.

Prêts et escomptes	$767,466 60
Bons des Etats-Unis pour garantir les billets en circulation	500,000 00
Autres actions, bons et hypothèques	206,583 03
Dû par des agents de rachats et de réserve	66,307 09
Dû par d'autres banques nationales	550 60
Dû par des banquiers et des banques de l'Etat	46,594 59
Propriétés foncières, mobilier et installation	46,370 12
Dépenses courantes et taxes payées	23,348 7
Echanges pour le Clearing House	23,056 1
Billets d'autres banques nationales	20,675 00
Petite monnaie y compris les nickels	216 15
Espèces y compris les billets du Trésor payables en or	3,587 43
Billets legal tender	129,306 00
Total	$2,155,969 84

PASSIF.

Capital payé	$500,000 00
Autres profits non divisés	42,030 06
Billets de banque nationale non rachetés	449,567 00
Dividendes non payés	1,615 50
Dépôts individuels	775,594
Certificats de dépôts payables sur demande	4,775
Dû à d'autres banques nationales	521 00
Dû à des banques de l'Etat et à des banquiers étrangers	367,487 29
Total	$2,155,969 84

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans.

Moi, JAS. CHALARON, caissier de la susdite banque, déclare que je crois le susdit tableau exact.

JAS. CHALARON, Caissier.

Signé sous serment pardevant moi ce 12 janv.

BANQUE NATIONALE DE LA NLLE ORLÉANS.
A la clôture des affaires du 2 octobre 1874.
RESSOURCES

Prêts et escomptes	333,761 53
Tirés en sus	1,422 00
Bons des E. U. pour garantir la circulation	200,000 00
Autres actions, Bons et hypothèques	2,500 00
Dû par des agents de rachat et de réserve	8,777 56
Dû par d'autres banques nationales	6,396 61
Dû par des banques et des banquiers d'Etat	561 37
Propriétés foncières, mobilier et installations	10,000 00
Dépenses courantes et taxes payées	6,148 18
Primes payées sur bons des E. U.	24,000 00
Chèques et autres items au comptant	20 40
Echanges pour le Clearing-House	30,965 81
Billets d'autres banques nationales	15,277 00
Petite monnaie et compris les nickels	845 06
Espèces	844 15
Billets Legal Tender	79,000 00
Cinq pour cent, fonds de rachats	9,000 00
Total	$714,932 01

PASSIF

Capital payé	$200,000 0
Surplus	1,000
Autres profits non partagés	72,803 44
Billets de la Banque nationale en circulation	178,280
Dépôts individuels	250,227 97
Certificats de dépôts payables sur demande	3,560 40
Certificats de dépôts à terme (time)	2,000 00
Dû à d'autres banques nationales	956 77
Dû à des banques et à des banquiers de l'Etat	2,795 84
Total	$714,932 01

Moi, John H. Pike, caissier de la Banque Nationale de la Nouvelle-Orléans, jure solennellement que je crois le tableau ci-dessus exact.

JOHN H. PIKE, Caissier.

Signé sous serment pardevant moi, ce 7 octobre, 1874.
GEO. W. CHRISTY, Notaire Public.

ETAT DE SITUATION
—DE LA—
Germania National Bank
DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.
31 décembre 1874.
ACTIF.

Billets escomptés		$ 604,758 22
Prêts sur demande		66,365
Bonds des E. U. déposés au Trésor des E. U. pour répondre de la circulation		300,000
Primes sur les bonds ci-dessus		25,000
Billets des E. U. déposés au Trésor des E. U. pour racheter la circulation		13,500
Actions et bonds divers		23,263
Dû par des banques et des banquiers éloignés		9,165 04
Mobilier et accessoires		5,950 00
Avoir en argent:		
Bonds des E. U. en main	112,000	
Comptant en caisse	451,629 96	
Do dans les banques de New-York	204,860 1	768,490 66
Total de l'actif		$1,880,441 92

PASSIF.

Capital payé		$ 300,000
Excédant de fonds		37,000
Billets émis		267,100
Dépôts		1,173,804 65
Dû à des banques et à des banquiers éloignés		54,180 52
Profits bruts pendant les 6 derniers mois	67,866 62	
Moins dépenses et taxes	19,508 87	
Profits nets (sur lesquels un dividende de 7 1/2 pour cent $22,500 a été déclaré aux actionnaires)		48,356 75
Total du passif		$1,880,441 92

LOUIS SCHNEIDER, Président.
NEW BOER[illegible], Caissier.

ASTHME, OPPRESSION, SUFFOCATION
CIGARETTES INDIENNES
AU CANNABIS INDICA
de GRIMAULT & Ce, Pharmaciens
A PARIS

Tous les moyens préconisés jusqu'à ce jour contre l'asthme n'ont été que des palliatifs sous toutes les formes, ayant pour base la belladone, le stramonium, la nicotiane, l'opium. De récentes expériences faites en Allemagne, et répétées en France, ont prouvé que le chanvre indien du Bengale (Cannabis indica) possédait de remarquables propriétés contre cette maladie, ainsi que contre la toux nerveuse, la phthisie laryngée, l'enrouement, l'extinction de voix, les névralgies faciales et l'insomnie.

Dépôts à la *Nouvelle-Orléans*, chez MM. Ducongé, Deloche, Monteuse, Schwab, Cassel, pharmaciens.